

## AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **29/12/2025**, sous la référence **26039**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **PORT-SAINT-Louis-DU-RHONE**, une mise à disposition :

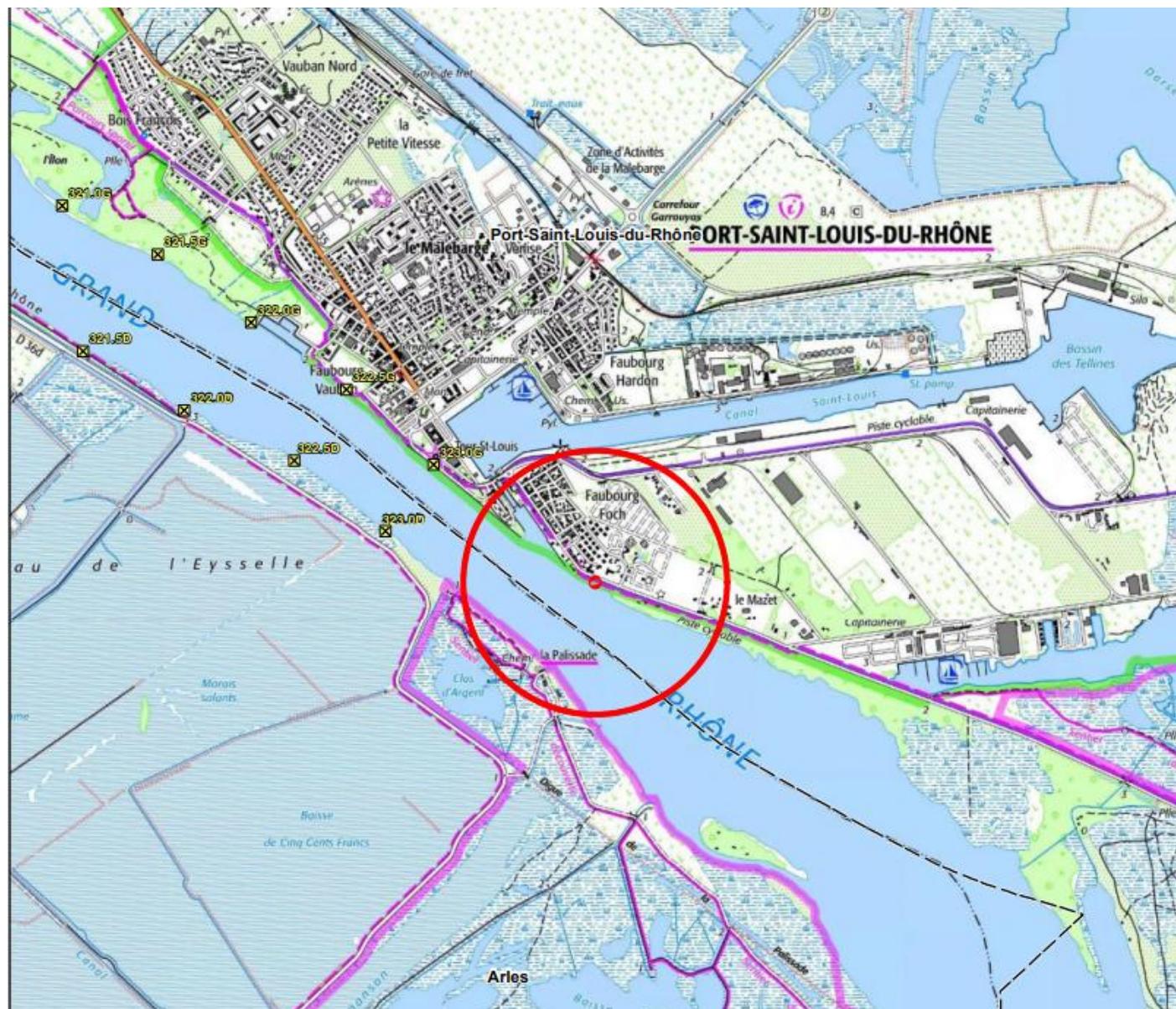
d'un terrain, en domaine public fluvial situé en rive gauche au PK 323.778, pour une surface de 8 m<sup>2</sup> environ, ainsi qu'un plan d'eau, d'une superficie de 5 m<sup>2</sup> environ, le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **26039** :

- [@cnr.tm.fr,](mailto:@cnr.tm.fr)
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocallies, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif Marseille – 13000 - 31 rue Jean-François Leca - 13002 Marseille – Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 – Email : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Le présent avis a été mis en ligne le **8/01/2026**.





Limite du domaine concédé CNR